

rative. On ne trouve pas le nom de ce favori du roi parmi ceux des peintres qui exécutèrent, en 1548 et 1564, les travaux d'art des entrées de Henri II et de Charles IX. Un Pierre Corneille fut employé à la décoration de la première de ces fastueuses cérémonies. Christophe Corneille, de La Haye, maître-garde de la corporation des peintres lyonnais en 1595, prit part aux œuvres d'art des deux entrées de Henri IV, en 1595 et 1600. Michel Corneille, aussi peintre du roi, vivait à la fin du dix-septième siècle.

Le 25 décembre 1594, le roi donna à Corneille de La Haye (est-ce Claude ou Christophe ?) les biens d'un étranger décédé dans cette ville. Ces trois artistes appartenaient-ils à la famille de Claude ? Quoi qu'il en soit, celui-ci mourut à Lyon vers la fin du seizième siècle.

Un amateur émérite, M. de la Borde (*Renaissance des arts*), a consacré au talent original et français du plus célèbre portraitiste de ce grand siècle de l'art, un éloge parfaitement raisonné et des observations attrayantes auxquelles on ne peut rien ajouter.

#### V. DE VALOUS.

Henry par la grâce de Dieu roy de France A tous presens et advenir salut, comme nostre cher et bien ame Corneille de La Haye natif de La Haye en Hollande nostre painctre ordinaire se soyt despieça retire en cestuy nostre royaume ou pour le desir affection et la résolution qu'il a prise de finir le reste de sa vie y ait prins partis de mariage et acquis quelques biens pour la norriture et entretenement de luy sa femme et tout son mesnaige comme encores il espere faire par le moyen de son labour industrie et travail et pour ce qu'il doute d'aultant qu'il est estrangier et non natif de nostre royaume et pays que nos officiers ou aultres prétendans lesd. biens a nous appartenir par droict d'aulbeyne voulsissent apres son trespas donner a sesd. femme enfans ou heritiers quelque trouble ou empeschement s'il n'estoit par nous habilite quant a ce il nous a tres humblement faict supplier et requerir luy impartir sur ce nostre grace sçavoir faisons que nous inclinans à la supplication et requeste dud. de La Haye et desirans bien et favorablement le traicter en faveur des bons et agreables services qu'il

<sup>1</sup> Archives de l'art français. — Arch. municip. B. B. 62-92, 132-137 (inventaire de M. Rolle), etc.